

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Denis Poirier	Conseiller	17 906	8 953		
Denis Poirier	Maire suppléant	432	216		
Gilles Blanchette	Maire	43 013	17 401	34 467	
Ginette Gagné-Stoklosa	Conseiller	17 906	8 953		
Denis Bourgeois	Conseiller	17 906	8 953		
Denis Bourgeois	Maire suppléant	432	216		
Odette Filion	Conseiller	17 906	8 953		
Gilbert Guérette	Conseiller	17 906	8 953		
Gilbert Guérette	Maire suppléant	864	432		
Benoist Latour	Conseiller	17 906	8 953		
Benoist Latour	Maire suppléant	864	432		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).